

---

# **Avis De l'APPEL D'OFFRES**

## Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AAO)

*Région de Nouakchott*

AAO N° : 009-CPMP-RN-2024

1. Cet Avis d'appel d'offres fait à l'Avis Général de Passation des Marchés paru sur les sites de l'ARMP et de la Région de Nouakchott.
2. La Région de Nouakchott dans le cadre de l'exécution de son budget a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de fournitures de matériels informatiques pour des établissements secondaires à Nouakchott.
3. Les matériels seront livrés aux établissements secondaires concernés dans un délai ne dépassant pas **20 jours calendaires** à compter de la date de notification du marché.
4. La Région de Nouakchott sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les matériels informatiques.
5. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Madame Mouna Lehmad N° tel : 36 30 32 64, Email : mintlehmada@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d'Appel D'offres à l'adresse mentionnée ci-après Région de Nouakchott Rue Baccar Ould Soueid 'Ahmed : porte 207, BP : 5203 Nouakchott, Fax : 00222 45 25 56 09.
7. Les exigences minimales en matière de qualification sont : avoir déjà réalisé deux (2) marchés de même nature, avoir une capacité d'autofinancement de **40%** de son offre, des conditions d'ordre *techniques, financières légales et autres* (Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées).
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après Région de Nouakchott Rue Baccar Ould Soueid'Ahmed : porte 207, BP : 5203 Nouakchott ; Fax 00222 45 25 56 09 à compter du ....**2.5. SEP. 2024**....., contre un paiement non remboursable de **5.000 ouguiyas** par versement à la trésorerie de la Région de Nouakchott. 50% dudit montant est versé dans le compte « autres services » à la Trésorerie de la Région de Nouakchott et le reste au profit de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) conformément à la réglementation en vigueur. Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leur frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisis.
9. Les offres devront être rédigées en langue « française » et devront être déposées à l'adresse indiquée dans le DAO au plus tard le .....**1.7. OCT. 2024**..... à 11 heures : 00 minutes. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

10. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis le **17 OCT 2024** à 11 heures : 30 GMT et, à l'adresse : Région de Nouakchott Rue Baccar Ould Soueid'Ahmed : porte 207 BP : 5203 Nouakchott, Fax 00222 45255609 à la salle de réunion de la Commission de Passation des Marchés Publics de la Région de Nouakchott au 2<sup>e</sup> étage.
11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **70 000 MRU** et d'une validité de **120 jours**, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

**17 SEP 2024**

Nouakchott ,le .....

**Mme Fatimetou Abdel Malick**

